

Commune de MONTAGNAC - MONTPEZAT

Date de dépôt: **06/02/2019**
demandeur: **M. BENVENUTI Nicolas**
pour : Construction d'une exploitation agricole
adresse terrain: **MONTAGNAC – MONTPEZAT (04500)**

**MAIRIE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**
04500 Alpes de Haute Provence
Tél : 04 92 77 53 65
Fax : 04 92 77 51 08

Le Maire

à

M. BENVENUTI Nicolas
33 Rue Joseph Latil
04700 ORAISON

Monsieur,

Vous avez déposé à la mairie de Montagnac - Montpezat une demande de certificat d'urbanisme opérationnel portant sur les parcelles cadastrées section Y 0075 et Y 0076 situées à Montagnac - Montpezat.

En application de l'article L 410-1 a) du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un **terrain**.

Le **terrain** (ou unité foncière) se définit par l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Les parcelles objet de la demande, traversées par un chemin communal ne sont pas contiguës et constituent ainsi deux unités foncières, une parcelle Y 0075 et l'autre parcelle Y 0076. De ce fait, votre demande de certificat d'urbanisme ne peut être instruite. Il convient de déposer un dossier de demande de certificat d'urbanisme pour chaque terrain.

Par ailleurs, l'imprimé de demande de certificat d'urbanisme n'est pas dûment complété.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Montagnac – Montpezat,
le 29/05/2019

Le Maire
François GRECO

